

LA MONTAGNE: Chemin de la Léproserie - Etudes - Demande d'emprunt

M. le MAIRE. - Ce dossier a été retiré de l'ordre du jour.

Messieurs, je suis heureux de vous annoncer que la section locale du FIDOM a accordé à la Ville de Saint-Denis un certain nombre de subventions:

1°) une subvention de 15.000.000 de F pour le lotissement SIDER aux Camélias.

Cette subvention a été donnée parce qu'elle était l'élément n° 1 de ce lotissement. Si nous ne l'avions pas obtenue, ce lotissement n'aurait pu se faire.

2°) En ce qui concerne l'eau de la Bretagne, nous avons obtenu une subvention de 25.400.000 F

3°) une subvention de 6.500.000 F pour l'électrification en Basse Tension de la Bretagne et du Bois de Néfles;

4°) une subvention pour l'eau de la Montagne;

5°) nous avons obtenu en première urgence, pour le chemin de la Léproserie, une subvention provisoire de 20.000.000 de F.